

Reçu le - 9 AVR. 2010

GENDARMERIE NATIONALE			
Compagnie			
Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
04452	00148	2010	

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION
TÉMOIN

N° pièce	N° feuillet
	Numéro de page/ Statistique

Analyse et références

Objet	Audition de Monsieur
Références	Circulaire Ministérielle N°32600 DEF/Gend/O.E./D.O./ Rens. du 08 novembre 1985 relative aux conditions d'exercice par la Gendarmerie de sa mission de renseignement (Class. 33.01) BE n° 25400 DEF/Gend//OE/DO/ Rens. du 28 septembre 1992 (Class. 55.03) relatif à l'étude du phénomène O.V.N.I. et à la création du SEPRA en substitution du GEPAN-

Le mercredi 17 mars 2010 à 16 heures et quinze minutes,

Nous soussigné Gendarme,

Sous le contrôle de : Major

Vu les articles L.3211-3 du code de la défense

Nous trouvant au bureau de notre unité à _____ se présente au bureau de notre unité, M. témoin d'un phénomène aérospatial non identifié sur le plateau de Caussols

A cet effet, le 17 mars 2010 à 16 heures et vingt cinq minutes , nous entendons la personne dénommée ci-dessous

IDENTITE

Nom	Prénom			
Sexe	Situation de Famille	Date Naissance	Commune Naissance et Code Postal	Insee
M		20/02/1964		
Adresse	Validité état-civil			
Commune et Code postal	Insee	N° de téléphone	Profession	Nationalité (si étranger)
			Informaticien	

DECLARATION

---Je me présente auprès de vos services afin de signaler un phénomène aérospatial non identifié que que j'ai observé le 07 juin 2009 à 13H39 sur le plateau de Caussol commune de BAR SUR LOUP. J'étais monté à cet endroit afin de me promener et prendre des photos du paysage. Je n'ai remarqué ce phénomène que le soir lorsque je suis rentré chez moi et que j'ai visionné les photos prises sur mon ordinateur.
La personne entendue

l'A.P.J

(DESTINATAIRES)

- [1] - Préfecture des Alpes-Maritimes
- [1] - Général Commandant la région aérienne
- [2] - Direction Générale de la Gendarmerie Nationale
- Bureau Défense Opération Sous direction des Opération -
- Bureau des renseignements situation.
- [1] - Archives

Date de clôture

Vu et transmis par :

Signature(s)
Le 17/03/10

22/03/10
Le

MAJOR
ADJOINT

Sur le moment, je n'ai rien fait. Quelque temps après j'en ai parlé à des amis. J'ai contacté le GEIPAN plusieurs mois après. Dans un premier temps, personne ne m'a répondu et j'ai refait une relance en début d'année dans laquelle il me disait qu'ils étaient occupés. Début mars de cette année, j'ai recontacté le GEIPAN qui cette fois ci m'ont ouvert un accès sécurisé sur leur serveur extranet. En même temps, le GEIPAN m'a adressé un courrier m'invitant à me rendre à une brigade de gendarmerie afin que je fasse une déclaration auprès de leurs services.

« « « Comme je vous l'ai dit, j'étais venu sur le plateau de Caussol afin de faire des photos. Ce plateau est situé à environs mille mètres d'altitude. Il s'agit d'un relief karstique. Il fait face au plateau de Calern ou se trouve un ensemble d'observatoires astronomiques. L'objet se situait à peu près dans les environs du village de Caussol à une altitude impossible à déterminer. Moi, je me trouvais à environs trois cent mètres à l'ouest du Radôme de l'aviation civile et à environs quatre kilomètres à l'ouest d'un centre de para pente.

Les conditions météorologiques étaient très bonnes. Le temps était clair avec des passages nuageux. Je ne peux évaluer la distance ainsi que l'altitude de cet objet non identifié.

Sur le moment aucune observation visuelle n'avait été faite, ayant seulement constaté cet objet au moment de la visualisation des photos sur l'ordinateur.

« « « Quand on observe la photo, je constate que cet objet a une forme annulaire, argenté en biais. Au moment de prendre la photo, je n'ai pas entendu de bruit d'avion ou autre moteur.

« « « Je ne m'intéressais pas particulièrement aux phénomènes d'objet non identifié et ce jour là, j'étais venu uniquement faire de la photo qui est ma passion. Depuis, il est vrai que cela a réveillé ma curiosité.

« « « Je vous remets la photographie sur laquelle apparaît l'objet non identifié en haut à gauche. Je vous remets également la carte de localisation de ce phénomène ainsi que le CD contenant en double exemplaire la photographie JPG et format NEF.

« « « Je n'ai rien d'autre à rajouter.

le 17 mars 2010 à 17 heures 25, lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue

L'Agent de Police Judiciaire

DÉCLARATION d'OBSERVATION PHOTOGRAPHIQUE

Pièces jointes

- 1) la copie de l'email que m'a envoyé le GEIPAN (CNES), dont leurs coordonnées complètes sont en bas de leur message électronique.
- 2) la photo que j'ai prise en juin dernier sur laquelle apparaît en haut à gauche dans le ciel un objet suspect.
- 3) la carte de localisation des éléments du contexte géographique et toponymique dans la zone de la photo.

Date de la prise de vue : 7 juin 2009 à 13h39.

Lieu : plateau de Caussols.

Circonstances : j'étais en promenade en haut du plateau de Caussols et je prenais des photos du paysage. Je n'ai fait aucune observation visuelle directe étant donné que cet objet était trop loin et donc trop petit pour que je le remarque.

C'est à mon retour chez moi à Nice, en les visualisant les sur mon ordinateur le soir même, que j'ai aperçu une marque suspecte dans le ciel dans le coin supérieur gauche du cliché (je suis expérimenté en technique photo que je pratique depuis 15 ans), qui n'avait rien à voir avec un quelconque défaut inhérent à la photo (poussière sur le capteur ou l'objectif, phénomène biologique créant un bougé sur la photo, aberration chromatique, etc.). Je précise que je n'ai remarqué dans le ciel aucun vol de parapente entre 13h00 et 14h00, car lorsqu'il y en a ils sont facilement reconnaissables.

J'ai donc envoyé la prise de vue au GEIPAN (Centre National d'Études Spatiales) qui a accepté ma photo et ouvert un dossier. Ceux-ci me demandent d'établir la présente déclaration auprès de la Gendarmerie Nationale afin de pouvoir commencer leur enquête, car ils m'ont dit avoir une convention avec vous.

Éléments de localisation : j'ai effectué le cliché sur la partie méridionale du plateau de Caussols, à environ 2km à l'Ouest du centre de parapentes, 300 m

à l'Ouest du radôme du Haut Montet et 4 km au Sud des observatoires astronomiques du plateau de Calern. Le temps était clair avec des passages nuageux (voir photo et carte pour la localisation des divers éléments).

Je suis retourné sur place au même endroit deux semaines plus tard, dans des conditions météorologiques similaires pour effectuer des photos de rotations de parapentes présents ce jour là, et de passages d'avions et d'hélicoptères à peu près à la même distance que celle à laquelle se trouvait l'objet non identifié, et je peux confirmer qu'ils sont très facilement identifiables et n'ont rien à voir avec le phénomène apparaissant sur ma prise de vue, éliminant pour l'instant et sans d'autres analyses plus exhaustives, la possibilité que ce soit l'un de ces aéronefs.

Dans l'attente de votre réponse,

Cordialement,

De : GEIPAN

Date : 03/03/2010 16:08:23

A :

Sujet : V/OBSERVATION PLATEAU DE CAUSSOLS (06) 07 06 2009 - DDE DE PV + PHOTO FORMAT JPEG

Cher Monsieur,

Nous comprenons votre désir de voir votre demande aboutir. Nous allons faire en sorte d'examiner cette observation, que vous avez largement étayée, compte tenu des circonstances.

Ainsi que nous vous l'avons précisé, nous avons besoin d'un témoignage direct. Hors, vous nous dites n'avoir fait "Aucune observation directe. J'ai remarqué par hasard une anomalie dans un des clichés que j'ai pris le 07/06/2009". De plus, la durée d'observation est pour nous une indication précieuse que vous ne pouvez malheureusement pas nous fournir...

Vous comprendrez, vous qui êtes un professionnel, qu'il est compliqué, voire hasardeux, de vérifier les positionnements qui ont pu apparaître dans le ciel à ce moment-là à plusieurs mois de distance. Nous essayons de notre côté de croiser les informations qui nous parviennent, ce afin de conserver une objectivité dans l'analyse effectuée. Nous n'avons aucune autre observation signalée au mois de juin 2009 dans les Alpes-Maritimes. Et aucune observation en France pour ce qui concerne le 7 juin 2009.

Si vous souhaitez que nous poursuivions notre examen de votre cas, il est indispensable que vous vous alliez faire une déclaration à la Gendarmerie Nationale, si vous résidez dans une zone couverte par la gendarmerie, avec laquelle nous avons une convention. Cette démarche permet l'ouverture d'une enquête administrative locale auprès des aéroports, services météo etc. Vous pouvez produire ce mail si nécessaire.

Le Procès Verbal qui sera établi nous sera ensuite transmis. Cette pièce est essentielle à notre fonctionnement.

Nous vous remercions d'avoir rempli le questionnaire, qui nous permet d'ores et déjà d'ouvrir un dossier dont l'intitulé figure dans l'objet de ce mail.

Nous ne sommes pas équipés du logiciel qui nous permettrait de lire le format NEF, et toute tentative nous conduit à modifier et gommer les éléments d'informations que la photo pourrait nous apporter. Merci de nous envoyer un format JPEG. Si vous le désirez, nous pouvons mettre à votre disposition un réseau sécurisé, ouvert pour la circonstance, et sur lequel vous pourrez déposer la photo en JPEG.

Dans l'attente de votre réponse,

Très cordialement,

GEIPAN

Groupe d'études et d'information sur les Phénomènes Aérospatiaux Non identifiés

Direction Adjointe du

Centre Spatial de Toulouse

Centre National d'Etudes Spatiales

18 Avenue BELIN

31401 TOULOUSE CEDEX 9

Boite Postale Interne 2911

Tél : 05.61.27.48.01 - Fax : 05.61.28.31.82

<http://www.geipan.fr>



Caussols

D5

D6085

Lieu approximatif de la prise de la photo de l'OVNI

© 2010 Tele Atlas
Image © 2010 DigitalGlobe

©2009 Google

Date des images satellite : 20 juil. 2004

43°44'58.04" N 6°52'03.62" E élév. 1043 m

Altitude 9.26 km

2427 m

